

# Caractérisation du lac de Saint-Damase

## *Portrait 2011*

Fiche résumé



Réalisé dans le cadre du projet

**« Protection et mise en valeur des ressources naturelles par la sensibilisation et la responsabilisation des usagers actuels et futurs des bassins versants forestiers de la MRC de la Matapédia. »**



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Lac de Saint-Damase – Portrait 2011</b> .....	1
1.1 Localisation et description physique du lac de Saint-Damase.....	1
1.2 Utilisation du sol du bassin versant du lac de Saint-Damase .....	2
1.3 Caractérisation du lac de Saint-Damase .....	4
1.3.1 <i>Utilisation de la bande riveraine du lac de Saint-Damase</i> .....	4
1.3.2 <i>Composition du substrat du littoral au lac de Saint-Damase</i> .....	9
1.3.3 <i>Herbiers recensés au lac de Saint-Damase le 1er septembre 2011</i> .....	11
1.4 Conclusion pour le lac de Saint-Damase.....	18

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Description du lac de Saint-Damase.....	1
Tableau 2. Utilisation de la bande riveraine du lac de Saint-Damase .....	4
Tableau 3. Utilisation de la bande riveraine des îles du lac de Saint-Damase .....	5
Tableau 4. Composition du substrat du lac de Saint-Damase .....	9
Tableau 5. Composantes principale et spécifique, superficie et recouvrement relatif des herbiers recensés au lac de Saint-Damase.....	11

## LISTE DES FIGURES

Figure 1. Utilisation du sol du bassin versant du lac de Saint-Damase .....	2
Figure 2. Occupation du sol du bassin versant du lac de Saint-Damase .....	3
Figure 3. Utilisation du sol dans la bande riveraine du lac de Saint-Damase.....	6
Figure 4. Aménagements dans la bande riveraine du lac de Saint-Damase .....	6
Figure 5. Dégradation de la rive du lac de Saint-Damase.....	7
Figure 6. Caractérisation des bandes riveraines du lac de Saint-Damase.....	8
Figure 7. Caractérisation du substrat du lac de Saint-Damase.....	10
Figure 8. Caractérisation des herbiers du lac de Saint-Damase Secteur Nord .....	16
Figure 9. Caractérisation des herbiers du lac de Saint-Damase Secteur Sud .....	17
Figure 10. Carte bathymétrique du lac de Saint-Damase.....	19



## 1. Lac de Saint-Damase – Portrait 2011

### 1.1 Localisation et description physique du lac de Saint-Damase

Tableau 1. Description du lac de Saint-Damase

Municipalité	Bassin versant (sous-bassin)	Tenure	Altitude (m)	Latitude	Longitude	Périmètre (m)	Superficie (ha)	Développement de la rive	Nb résidences	Densité de résidences (nb/ha)	Profondeur maximale (m)	Bathymétrie
Saint-Damase	Blanche	privée	187	48,6532	-67,8094	5255	65,6	1,83	31	0,5	2,7	complète

- La **superficie** (65,6 ha) indique que ce lac est **moyennement vulnérable** à une eutrophisation accélérée en présence de pressions d'origine humaine sur ses rives et dans son bassin versant.
- La **profondeur maximale** (2,7 m) est faible et **favorise le développement des plantes aquatiques et des algues** sur l'ensemble du lac. Les petits lacs peu profonds sont habituellement les plus sensibles au vieillissement prématuré. La figure 10 présente la bathymétrie du lac de Saint-Damase.
- La **valeur de développement de la rive** (1,83) indique un **potentiel moyen** pour le **développement des communautés littorales** (plantes aquatiques, organismes benthiques, etc.) et pour la **production biologique** du lac. En effet, plus la valeur s'éloigne de 1 (valeur correspondant à un cercle parfait), plus la morphologie du lac est sinueuse et composée de baies potentiellement productives.
- Les risques d'eutrophisation des plans d'eau peuvent augmenter proportionnellement avec le **nombre de résidences**. Par contre, son rapport avec la superficie du lac (densité) vient préciser ce potentiel. La base de plein air a été considérée comme une seule et unique résidence dans l'analyse. Le lac de Saint-Damase, avec 0,5 résidence/ha, affiche un **potentiel moyen d'exposition directe aux pressions de la villégiature** pouvant exercer des effets négatifs sur la qualité de l'eau.
- L'eau du lac de Saint-Damase est **trouble** à quelques endroits (entre les herbiers No1 et No 10 et à l'arrivée du tributaire principal dans le lac, soit entre les herbiers No 70 et No 71; voir figures 8 et 9) en raison de la présence de **matière organique en suspension** dans la colonne d'eau. Le **tributaire** et l'**émissaire** principal du lac sont très près l'un de l'autre ce qui **ne favorise pas** naturellement la **circulation de l'eau** dans le lac.

## 1.2 Utilisation du sol du bassin versant du lac de Saint-Damase

- On compte quatre grandes catégories d'utilisation du sol dans le bassin versant : agricole, forestier, humide (incluant les milieux aquatiques, les marais, etc.) et en friche (agricole et/ou forestière).
- Les types d'utilisations les plus susceptibles d'affecter négativement la qualité de l'eau dans le bassin versant sont notamment le milieu urbain, les autres milieux et le milieu agricole. Par contre, le milieu forestier peut aussi altérer la qualité de l'eau selon la nature et l'intensité de l'exploitation.
- L'**utilisation du sol du bassin versant** du lac de Saint-Damase présente un **potentiel élevé** d'impacts négatifs sur la qualité de l'eau, puisque seulement 61,7 % de sa superficie est considérée comme naturelle (milieu forestier et humide). Un bon pourcentage de la superficie (37,9 %) est attribué à l'agriculture. La superficie du bassin versant relativement à celle du lac accentue le potentiel d'impacts négatifs.

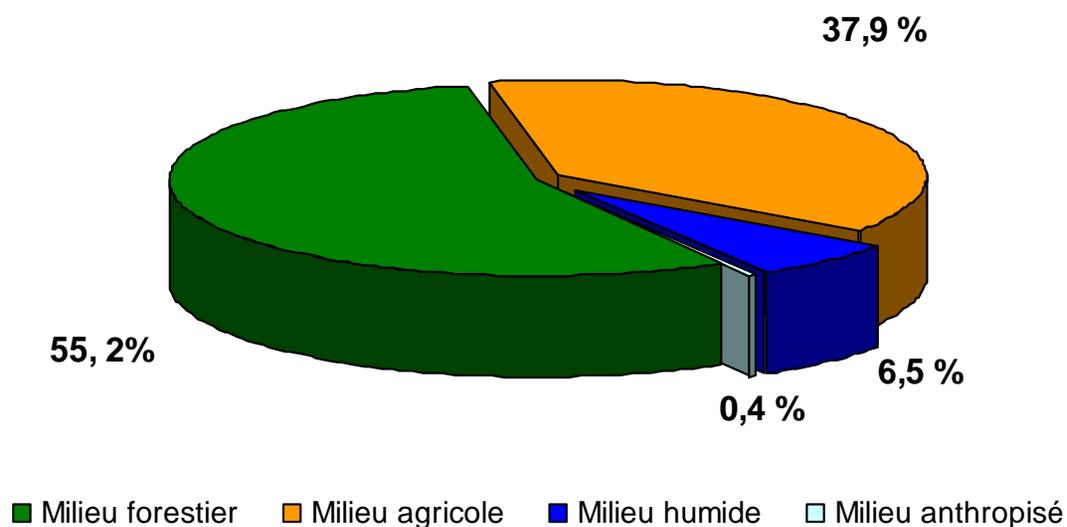
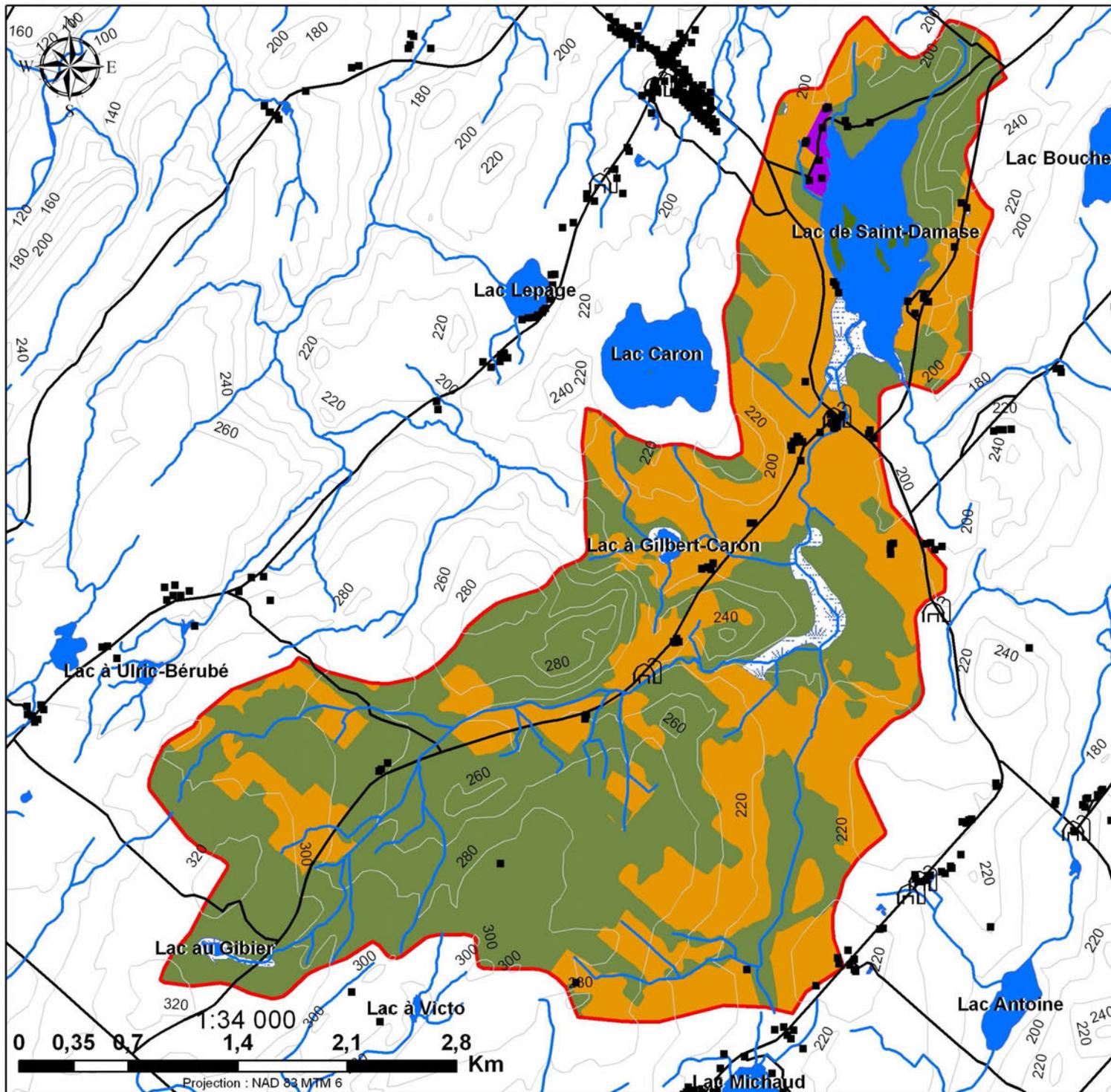


Figure 1. Utilisation du sol du bassin versant du lac de Saint-Damase

**FIGURE 2**  
**Occupation du sol**  
**du bassin versant**  
**du lac de Saint-Damase**



**Légende**

- Bâtiment
- 🏠 Entreprise agricole
- Cours d'eau
- Route
- Courbe de niveau
- ▭ Limite du bassin versant
- Étendue d'eau
- Île
- Utilisation du sol**
- Milieu forestier
- Milieu agricole
- Milieu humide
- Milieu anthrposé

Avertissement:  
 L'OBVNEBSL ne peut être tenu responsable d'une mauvaise utilisation des données de cette carte par un tiers.

Source:  
 BDTQ, OBVNEBSL, cartes écoforestières (MRNF)

Carte réalisée le 20 octobre 2011

Organisme des bassins versants  
**DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT**  
**OBVNEBSL**

Anciennement Conseil de bassin de la rivière Rimouski  
 23, rue de l'Évêché Ouest, bureau 200  
 Rimouski Qc G5L 4H4

## 1.3 Caractérisation du lac de Saint-Damase

### 1.3.1 Utilisation de la bande riveraine du lac de Saint-Damase

**Tableau 2. Utilisation de la bande riveraine du lac de Saint-Damase**

Tronçon No	Niveau d'anthropisation (%)	Classe d'anthropisation	Périmètre		Catégorie d'occupation du sol (%)					Type d'aménagement (%)			Dégradation de la rive (%)	
			(m)	(%)	Naturelle	Agriculture	Foresterie	Infrastructure	Habité	Végétation naturelle	Végétation Ornementale	Matériaux Inertes	Sol dénudé et érosion	Muret et remblais
B0	10	A	388	7	-	-	-	-	100	90	5	5	2	-
B1	2	A	1295	25	-	-	-	-	100	98	-	2	2	-
B2	0	A	1006	19	100	-	-	-	-	100	-	-	-	-
B3	85	E	156	3	-	-	-	-	100	15	80	5	5	50
B4	15	A	255	5	-	100	-	-	-	85	15	-	-	-
B5	0	A	1164	22	100	-	-	-	-	100	-	-	-	-
B6	85	E	244	5	-	-	-	-	100	15	70	15	5	85
B7	30	B	151	3	-	100	-	-	-	70	30	-	-	-
B8	0	A	316	6	100	-	-	-	-	100	-	-	-	-
B9	95	E	281	5	-	-	-	-	100	5	80	15	70	15
Total			5255	100										

	%
A	84
B	3
C	0
D	0
E	13

**Tableau 3. Utilisation de la bande riveraine des îles du lac de Saint-Damase**

Tronçon No	Niveau d'anthropisation (%)	Classe d'anthropisation	Périmètre		Catégorie d'occupation du sol (%)					Type d'aménagement (%)			Dégradation de la rive (%)	
			(m)	(%)	Naturelle	Agriculture	Foresterie	Infrastructure	Habitée	Végétation naturelle	Végétation Ornementale	Matériaux Inertes	Sol dénudé et érosion	Muret et remblais
île 1 - B0	0	A	195	100	100	-	-	-	-	100	-	-	-	-
île 2 - B0	0	A	205	100	100	-	-	-	-	100	-	-	-	-
île 3 - B0	0	A	477	100	100	-	-	-	-	100	-	-	-	-
île 4 - B0	0	A	520	100	100	-	-	-	-	100	-	-	-	-
île 5 - B0	0	A	652	100	100	-	-	-	-	100	-	-	-	-
Total			2049	100										

- La végétation dense des **bandes riveraines naturelles** agit comme un filtre et stabilise les sols réduisant ainsi l'érosion des berges des lacs et des cours d'eau.
- **L'utilisation globale de la bande riveraine** sur les 15 premiers mètres de largeur ceinturant les plans d'eau a été regroupée en cinq classes. La classe A est artificialisée de 0 à 19 % (entièrement naturelle ou presque); la classe B de 20 à 39 % (peu artificialisée); la classe C de 40 à 59 % (moyennement artificialisée); la classe D de 60 à 79 % (très artificialisée) et la classe E de 80 à 100 % (entièrement artificialisée ou presque). Elles sont représentées respectivement en vert foncé, vert lime, jaune, orange et rouge. Le lac de Saint-Damase présente une **bande riveraine d'excellente qualité**. Elle est entièrement naturelle ou peu artificialisée sur 84 % du périmètre du lac. La bande riveraine semble donc apte à remplir ses fonctions protectrices. La bande riveraine de chacune des îles est totalement naturelle.
- **L'utilisation du sol dans la bande riveraine** fait référence aux utilisations faites du territoire dans la bande riveraine, soit les 15 premiers mètres de la rive, **sans égards aux aménagements**. Ces occupations se déclinent en quatre catégories : naturelle (incluant les activités forestières), agricole, habitée (saisonnier et annuel), ainsi que les infrastructures (routes, ponts, etc.). La figure 3 et le tableau 2 indiquent que l'occupation du sol dans la bande riveraine du lac de Saint-Damase est à la fois habitée (45 %) et naturelle (47 %), ce qui démontre un **potentiel d'impacts négatifs élevé** pour la qualité de l'eau du lac. À noter toutefois que si l'on considère le type d'aménagement, la majorité des portions de bande riveraine qui sont habitées (c'est-à-dire B0, B1, B3, B6 et B9) est représentée par de la **végétation naturelle**.

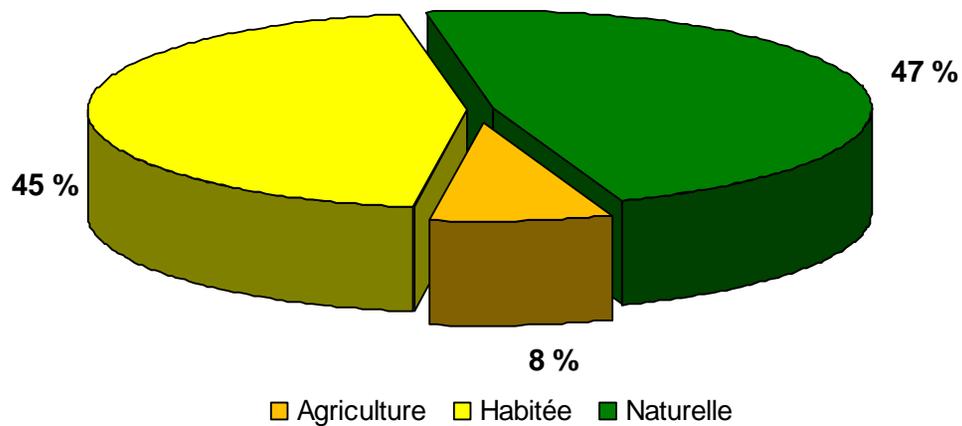


Figure 3. Utilisation du sol dans la bande riveraine du lac de Saint-Damase

- Le type d'**aménagement** décrit la répartition des types de végétation dans la bande riveraine, autant dans la portion habitée que naturelle. La **végétation ornementale** (les gazons, jardins, rocailles, etc.) représente 12 % des types d'aménagement tandis que les **matériaux inertes** (les bâtiments, les stationnements, les foyers, murets, rampe de mise à l'eau, etc.) représentent 3 % (tableau 2 et figure 4).

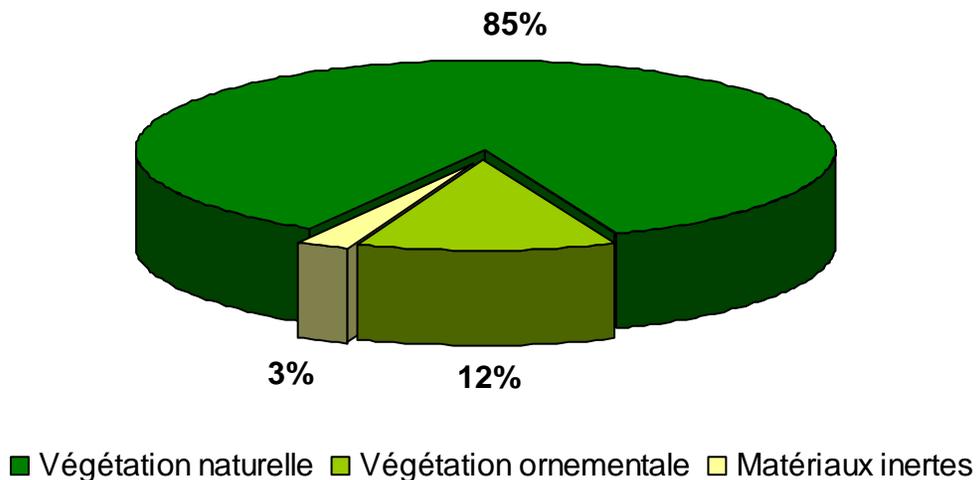


Figure 4. Aménagements dans la bande riveraine du lac de Saint-Damase

- La **dégradation de la rive** cible les altérations retrouvées dans le périmètre du lac. On y inclut l'érosion et les sols dénudés, ainsi que les structures de protection (muret, enrochement, etc.). La portion végétation prend en compte autant la végétation naturelle qu'ornementale. La proportion de dégradation de la rive est **faible**, car elle atteint globalement 11 % du périmètre du lac. Comme le montre la figure 5, elle est à la fois attribuable aux **murets et remblais** (6 %) et aux **foyers d'érosion et sols dénudés** (5 %).

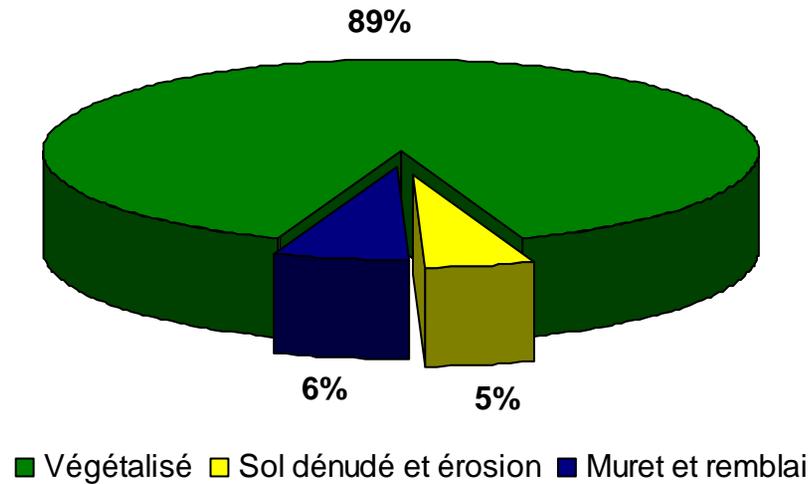
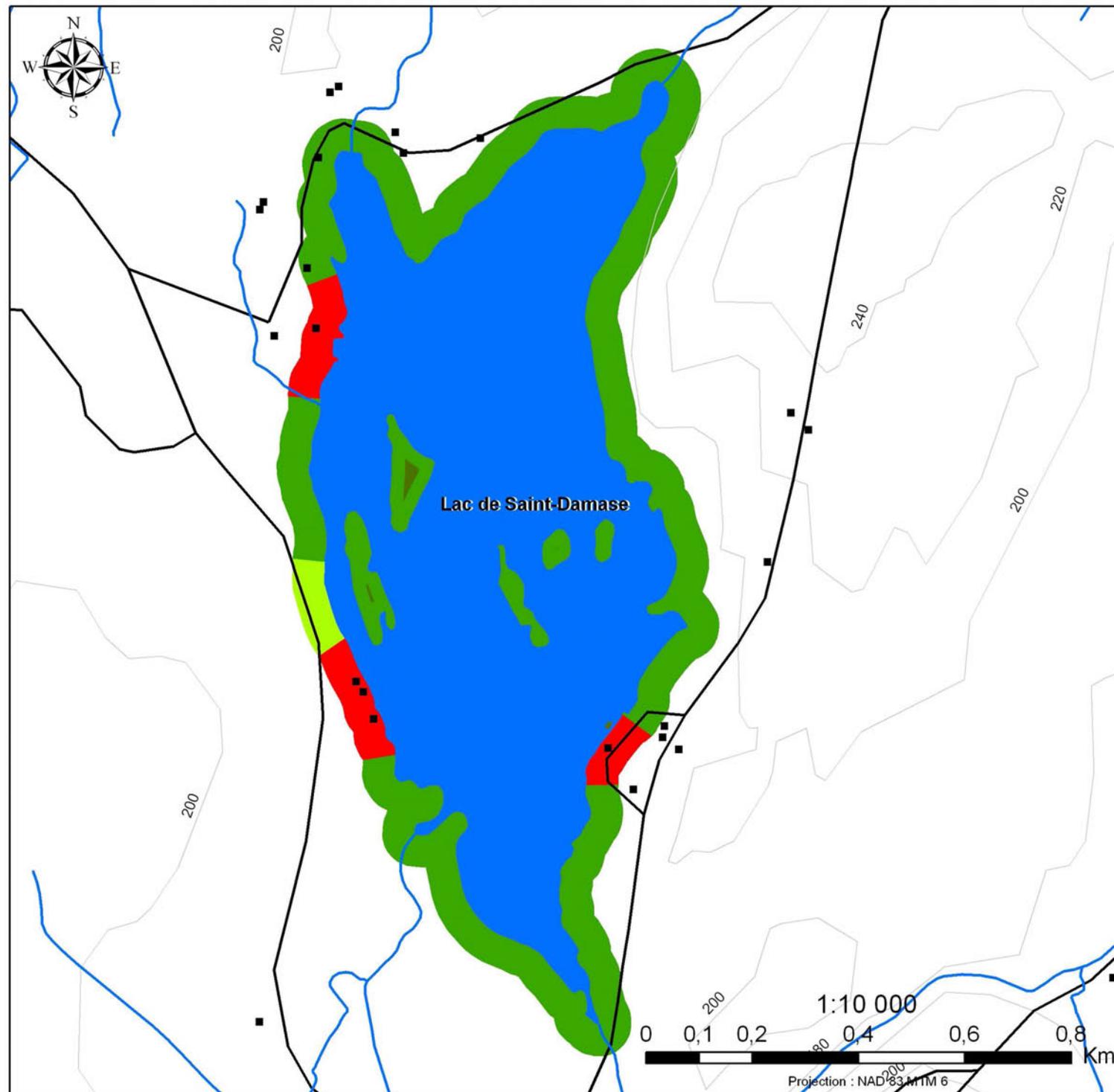


Figure 5. Dégradation de la rive du lac de Saint-Damase

**FIGURE 6**  
**Caractérisation des**  
**bandes riveraines**  
**du lac de Saint-Damase**



### Légende

- Bâtiment
-  Entreprise agricole
-  Cours d'eau
-  Route
-  Courbe de niveau
-  Étendue d'eau
-  Île
- Niveau d'anthropisation de la BR**
-  A (<20%)
-  B (20 à 40%)
-  C (40 à 60%)
-  D (60 à 80%)
-  E (>80%)

Avertissement:  
L'OBVNEBSL ne peut être tenu  
responsable d'une mauvaise utilisation  
des données de cette carte par un tiers.

Source:  
BDTQ, OBVNEBSL, cartes écoforestières (MRNF)

Carte réalisée le 20 octobre 2011

Organisme des bassins versants  
**DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT**  
**OBVNEBSL**

Anciennement Conseil de bassin de la rivière Rimouski  
23, rue de l'Évêché Ouest, bureau 200  
Rimouski Qc G5L 4H4

Projection : NAD 83 MTM 6

### 1.3.2 Composition du substrat du littoral du lac de Saint-Damase

**Tableau 4. Composition du substrat du lac de Saint-Damase**

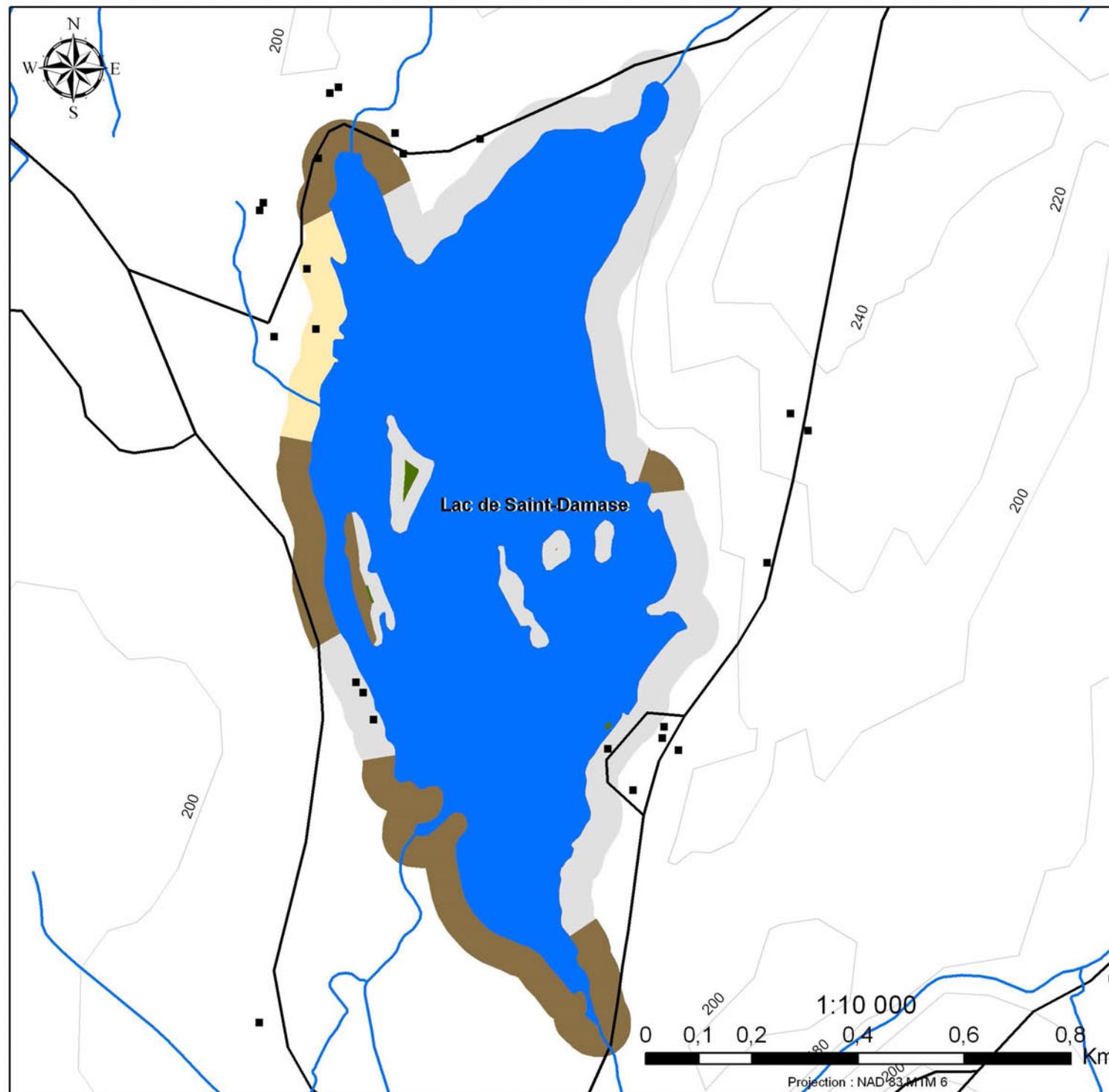
No Tronçon	Recouvrement relatif (%)									Classe	Longueur du tronçon		Recouvrement relatif en débris végétaux (%)	Profondeur (m)	Distance de la rive (m)
	Bloc, roc	Total: bloc, roc, galet, caillou	Galet, caillou	Total: galet, caillou, gravier	Gravier	Total: gravier, sable	Sable	Total: sable, limon, argile, vase	Limon, argile, vase		(m)	(%)			
S0	0	0	0	0	0	0	0	100	100	4	251	5	0	1	3
S1	10	40	30	60	30	60	30	30	0	2	1626	31	5	1	3
S2	0	0	0	20	20	30	10	80	70	4	43	1	20	1	3
S3	10	40	30	60	30	60	30	30	0	2	1067	20	5	1	3
S4	0	0	0	0	0	0	0	100	100	4	1105	21	5	1	3
S5	10	40	30	60	30	60	30	30	0	2	257	5	5	1	3
S6	0	0	0	0	0	0	0	100	100	4	371	7	5	1	3
S7	0	10	10	55	45	90	45	45	0	3	535	10	5	0,5	3
Total											5255	100			

N.B. Les zones ombrées indiquent une classe combinée.

Classe de substrat	%
Classe 1. Grosses particules: bloc-roc-galet-caillou	0
Classe 2. Moyennes particules: galet-caillou-gravier	56
Classe 3. Fines particules: gravier-sable	10
Classe 4. Très fines particules: sable-limon-argile-vase	34

- Le **substrat** est le matériel qui recouvre le fond du lac. Il a été observé en embarcation dans la zone littorale et localisé globalement (**profondeur** et **distance de la rive**) sur tout le pourtour du lac. Le substrat a été divisé selon la taille de ses particules en cinq classes : bloc-roc, galet-caillou, gravier, sable et limon-vase-argile. Aux fins d'analyse, ces classes ont été regroupées en quatre classes combinées : bloc-roc-galet-caillou, galet-caillou-gravier, gravier-sable et sable-limon-argile-vase. Le **recouvrement en débris végétaux** est aussi décrit brièvement.
- Le **substrat** du lac de Saint-Damase est **diversifié**. Les classes de **moyennes et très fines particules** sont bien représentées dans la zone littorale avec respectivement 56 et 34% de recouvrement total (tableau 4 et figure 7). Le substrat composé de moyennes particules est **peu favorable aux plantes aquatiques**, mais très favorable à la fraie de la truite mouchetée. En contrepartie, les zones de très fines particules sont **très favorables aux plantes aquatiques** et typiques des lacs eutrophes.

**FIGURE 7**  
**Caractérisation du**  
**substrat du lac**  
**de Saint-Damase**



**Légende**

- Bâtiment
  - 🏠 Entreprise agricole
  - Route
  - Courbe de niveau
  - Cours d'eau
  - Étendue d'eau
  - Île
- Classe de substrat**
- Bloc, roc, galet, caillou
  - Galet, caillou, gravier
  - Gravier, sable
  - Sable, limon, argile, vase

Avertissement:  
 L'OBVNEBSL ne peut être tenu  
 responsable d'une mauvaise utilisation  
 des données de cette carte par un tiers.

Source:  
 BDTQ, OBVNEBSL, cartes écoforestières (MRNF)

Carte réalisée le 20 octobre 2011

Organisme des bassins versants  
**DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT**  
**OBVNEBSL**

Anciennement Conseil de bassin de la rivière Rimouski  
 23, rue de l'Évêché Ouest, bureau 200  
 Rimouski Qc G5L 4H4

### 1.3.3 Herbiers recensés au lac de Saint-Damase le 1er septembre 2011

**Tableau 5. Composantes principale et spécifique, superficie et recouvrement relatif des herbiers recensés au lac de Saint-Damase**

Herbier No	Type d'herbier homogène	Composition spécifique	Superficie estimée (m <sup>2</sup> )	Recouvrement relatif (%)
H1	Quenouille	Quenouille, jonc, éléocharide, prêle, potamot	450	25
H2	Quenouille	Quenouille, jonc, éléocharide, prêle	20	10
H3	Éléocharide	Éléocharide, jonc, carex, lobélie	132	25
H4	Scirpe	Scirpe, potamot, nénuphar, calla	nd	40
H5	Scirpe	Scirpe, potamot, nénuphar, carex	1395	30
H6	Scirpe, carex	Scirpe, carex	1160	20
H7	Brasénie	Brasénie, nénuphar	4500	25
H8	Nénuphar	Nénuphar	600	20
H9	Éléocharide	Éléocharide	9	10
H10	Éléocharide	Éléocharide, jonc	45	5
H11	Scirpe	Scirpe	400	15
H12	Carex	Carex, scirpe	140	15
H13	Éléocharide	Éléocharide, ériocaulon	20	5
H14	Éléocharide	Éléocharide	60	5
H15	Nénuphar	Nénuphar	9	10
H16	Rubanier, nénuphar	Rubanier, nénuphar	180	5
H17	Nénuphar	Nénuphar	18	15
H18	Éléocharide	Éléocharide	20	5
H19	Éléocharide	Éléocharide, iris	40	10
H20	Éléocharide	Éléocharide, carex	100	5
H21	Scirpe	Scirpe, carex, éléocharide	90	25
H22	Nénuphar	Nénuphar	25	10
H23	Éléocharide, quenouille	Éléocharide, quenouille	16	10
H24	Scirpe	Scirpe	625	20

**Tableau 5. Composantes principale et spécifique, superficie et recouvrement relatif des herbiers recensés au lac de Saint-Damase (suite)**

Herbier No	Type d'herbier homogène	Composition spécifique	Superficie estimée (m <sup>2</sup> )	Recouvrement relatif (%)
H25	Nénuphar, rubanier	Nénuphar, rubanier, sagittaire, ériocaulon, carex, éléocharide	450	5
H26	Scirpe, carex	Scirpe, carex, éléocharide	375	20
H27	Nénuphar	Nénuphar	900	10
H28 (île 1)	Nénuphar	Nénuphar	125	10
H29 (île 1)	Scirpe	Scirpe, ériocaulon, rubanier	609	10
H30 (île 2)	Nénuphar	Nénuphar	600	30
H31 (île 2)	Nénuphar	Nénuphar	200	10
H32 (île 2)	Rubanier	Rubanier	15	10
H33 (île 2)	Rubanier	Rubanier	24	5
H34 (île 2)	Ériocaulon	Ériocaulon, potamot	40	5
H35 (île 2)	Nénuphar	Nénuphar	40	15
H36 (île 3)	Renouée, ériocaulon	Renouée, ériocaulon, carex, rubanier, duliche	100	15
H37 (île 3)	Renouée	Renouée, carex, quenouille	40	5
H38 (île 3)	Nénuphar	Nénuphar, rubanier	900	30
H39 (île 3)	Nénuphar	Nénuphar	1500	30
H40 (île 3)	Ériocaulon	Ériocaulon	40	5
H41 (île 3)	Scirpe	Scirpe, carex, ériocaulon	100	20
H42 (île 3)	Carex, scirpe	Carex, scirpe, ériocaulon, éléocharide, duliche	525	15
H43 (île 3)	Carex	Carex, éléocharide, ériocaulon, potamot, rubanier, lobélie, potentill	144	10
H44 (île 2)	Rubanier	Rubanier	15	20
H45	Rubanier	Rubanier	9	20
H46	Carex	Carex, scirpe, éléocharide, ériocaulon	180	nd
H47	Éléocharide	Éléocharide	32	15
H48	Carex	Carex, éléocharide	16	10

**Tableau 5. Composantes principale et spécifique, superficie et recouvrement relatif des herbiers recensés au lac de Saint-Damase (suite)**

Herbier No	Type d'herbier homogène	Composition spécifique	Superficie estimée (m <sup>2</sup> )	Recouvrement relatif (%)
H49	Quenouille	Quenouille, éléocharide, carex	36	20
H50	Scirpe	Scirpe, carex	600	30
H51	Carex	Carex	10	15
H52	Scirpe	Scirpe, carex, sagittaire	420	20
H53	Quenouille	Quenouille, carex	90	25
H54	Carex, éléocharide	Carex, éléocharide, iris, berle	400	5
H55	Scirpe	Scirpe, iris	36	10
H56	Éléocharide	Éléocharide, iris	30	5
H57	Quenouille	Quenouille	7	5
H58	Scirpe	Scirpe, éléocharide, quenouille	600	20
H59	Scirpe	Scirpe, ériocaulon, quenouille	195	5
H60	Scirpe	Scirpe, carex, ériocaulon, quenouille, potentille	390	5
H61	Nénuphar	Nénuphar	15	20
H62	Rubanier, carex	Rubanier, carex	24	40
H63	Carex	Carex, duliche, inc 1	3	25
H64	Carex, éléocharide	Carex, éléocharide, ériocaulon	20	10
H65	Quenouille, nénuphar	Quenouille, nénuphar, scirpe, potamot, potentille	6105	60
H66	Éléocharide	Éléocharide, carex	200	20
H67	Nénuphar, brasénie	Nénuphar, brasénie, rubanier	20000	60
H68	Brasénie, nénuphar	Brasénie, nénuphar	7500	50
H69	Scirpe	Scirpe, nénuphar, lenticule, potamot, calla, potentille	650	80
H70	Nénuphar, brasénie	Nénuphar, brasénie, rubanier, lenticule	15000	60
H71	Scirpe, brasénie, nénuphar	Scirpe, brasénie, nénuphar, potamot, quenouille, renouée, calla, pot	3300	40
H72	Nénuphar, brasénie	Nénuphar, brasénie	2250	60

**Tableau 5. Composantes principale et spécifique, superficie et recouvrement relatif des herbiers recensés au lac de Saint-Damase (suite)**

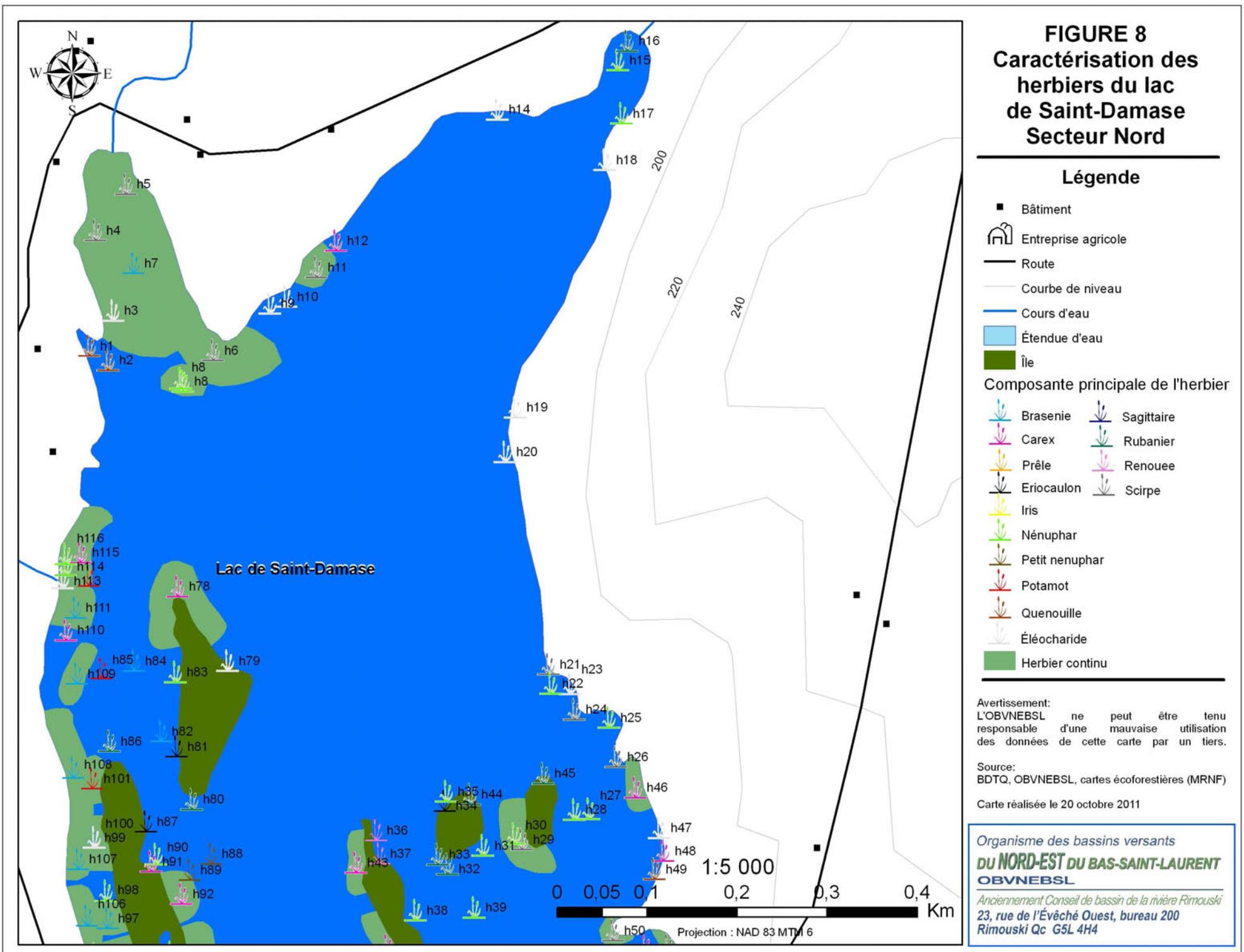
Herbier No	Type d'herbier homogène	Composition spécifique	Superficie estimée (m <sup>2</sup> )	Recouvrement relatif (%)
H73	Rubanier	Rubanier	10	90
H74	Potamot, nénuphar	Potamot, nénuphar, brasénie, rubanier	3200	30
H75	Sagittaire	Sagittaire	1	20
H76	Brasénie	Brasénie, nénuphar, potamot	4500	60
H77	Brasénie	Brasénie, rubanier	2226	50
H78 (île 4)	Carex	Carex, éléocharide, ériocaulon, rubanier	520	25
H79 (île 4)	Éléocharide	Éléocharide, ériocaulon, carex	36	15
H80 (île 4)	Rubanier	Rubanier, ériocaulon, carex	20	10
H81 (île 4)	Ériocaulon	Ériocaulon, lobélie	40	5
H82 (île 4)	Brasénie	Brasénie, potamot, nénuphar	1875	60
H83 (île 4)	Nénuphar	Nénuphar	90	5
H84	Brasénie	Brasénie, éléocharide, rubanier	200	15
H85	Potamot	Potamot, brasénie	600	5
H86 (île 5)	Rubanier	Rubanier, éléocharide, brasénie, duliche	240	50
H87 (île 5)	Ériocaulon	Ériocaulon	10	5
H88	Petit nénuphar	Petit nénuphar	72	20
H89	Petit nénuphar	Petit nénuphar	40	20
H90	Nénuphar	Nénuphar	35	10
H91	Carex, renouée	Carex, renouée, duliche, ériocaulon	64	30
H92	Carex	Carex, éléocharide, ériocaulon, rubanier	240	25
H93	Ériocaulon	Ériocaulon, duliche, éléocharide, lobélie	100	5
H94	Renouée	Renouée	9	10
H95	Nénuphar	Nénuphar	35	15
H96 (île 5)	Ériocaulon	Ériocaulon	25	5

**Tableau 5. Composantes principale et spécifique, superficie et recouvrement relatif des herbiers recensés au lac de Saint-Damase (suite)**

Herbier No	Type d'herbier homogène	Composition spécifique	Superficie estimée (m <sup>2</sup> )	Recouvrement relatif (%)
H97 (île 5)	Brasénie	Brasénie	600	60
H98 (île 5)	Nénuphar	Nénuphar, potamot, brasénie	225	30
H99 (île 5)	Brasénie	Brasénie, nénuphar	930	50
H100 (île 5)	Éléocharide	Éléocharide	49	5
H101 (île 5)	Potamot	Potamot, nénuphar	750	20
H102	Éléocharide	Éléocharide, carex, iris	20	15
H103	Éléocharide	Éléocharide, rubanier, carex, sagittaire	66	10
H104	Prêle, rubanier	Prêle, rubanier	12	5
H105	Nénuphar	Nénuphar	24	10
H106	Brasénie	Brasénie, potamot, nénuphar	1440	60
H107	Brasénie, nénuphar	Brasénie, nénuphar, potamot, éléocharide	880	30
H108	Brasénie, nénuphar	Brasénie, nénuphar, prêle, carex, éléocharide, rubanier, potentille	3375	60
H109	Brasénie, nénuphar	Brasénie, nénuphar	1460	30
H110	Carex	Carex, rubanier	30	5
H111	Brasénie	Brasénie	1500	60
H112	Potamot	Potamot	500	15
H113	Éléocharide	Éléocharide, iris, rubanier	8	10
H114	Nénuphar	Nénuphar	105	60
H115	Carex, éléocharide	Carex, éléocharide, iris, quenouille	100	10
H116	Nénuphar	Nénuphar	49	50

- L'échantillonnage des herbiers permettra de suivre leur évolution dans le temps et dans l'espace (expansion, remplacement d'espèces). Cet inventaire servira de point de départ pour les comparaisons futures. Seuls les herbiers d'un mètre carré et plus ont été recensés.
- Le lac de Saint-Damase abrite 116 herbiers majeurs constitués principalement de **nénuphars**, de **brasénies**, d'**éléocharides**, de **carex** et de **scirpes** (tableau 5, figures 8 et figure 9). Le nénuphar et la brasénie sont des plantes à feuilles flottantes tandis que l'éléocharide, le carex et le scirpe sont émergents et longilignes.

**FIGURE 8**  
**Caractérisation des**  
**herbiers du lac**  
**de Saint-Damase**  
**Secteur Nord**



**Légende**

- Bâtiment
  - 🏠 Entreprise agricole
  - Route
  - Courbe de niveau
  - Cours d'eau
  - Étendue d'eau
  - Île
- Composante principale de l'herbier**
- |                 |            |
|-----------------|------------|
| Brasenie        | Sagittaire |
| Carex           | Rubanier   |
| Prêle           | Renouée    |
| Eriocaulon      | Scirpe     |
| Iris            |            |
| Nénuphar        |            |
| Petit nénuphar  |            |
| Potamot         |            |
| Quenouille      |            |
| Éléocharide     |            |
| Herbier continu |            |

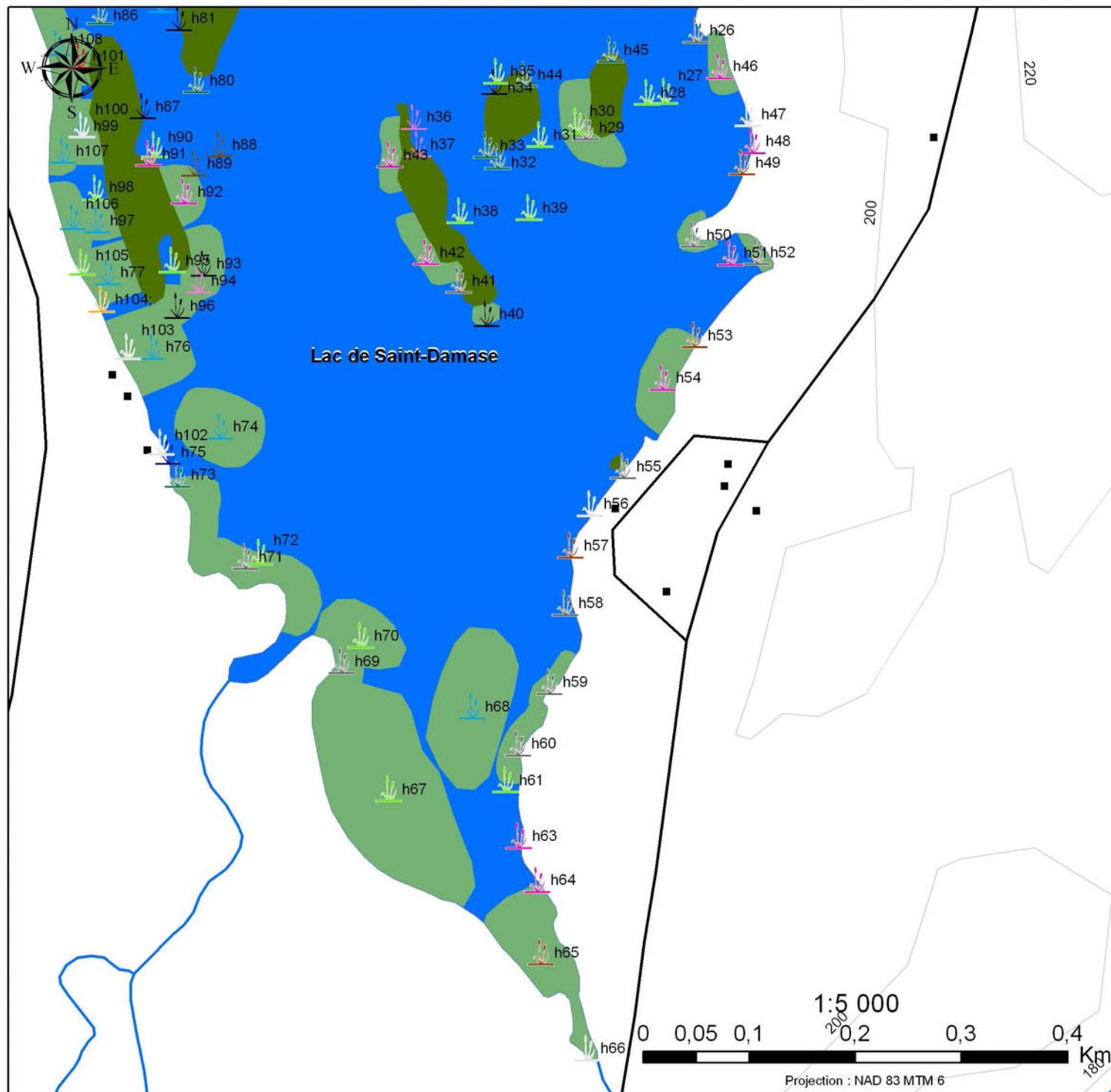
Avertissement:  
 L'OBVNEBSL ne peut être tenu responsable d'une mauvaise utilisation des données de cette carte par un tiers.

Source:  
 BDTQ, OBVNEBSL, cartes écoforestières (MRNF)

Carte réalisée le 20 octobre 2011

Organisme des bassins versants  
**DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT**  
**OBVNEBSL**  
 Anciennement Conseil de bassin de la rivière Rimouski  
 23, rue de l'Évêché Ouest, bureau 200  
 Rimouski Qc G5L 4H4

**FIGURE 9**  
**Caractérisation des**  
**herbiers du lac**  
**de Saint-Damase**  
**Secteur Sud**



**Légende**

- Bâtiment
- 🏠 Entreprise agricole
- Route
- Courbe de niveau
- Cours d'eau
- Étendue d'eau
- Île

**Composante principale de l'herbier**

- 🌿 Brasenie
- 🌿 Carex
- 🌿 Prêle
- 🌿 Eriocaulon
- 🌿 Iris
- 🌿 Nénuphar
- 🌿 Petit nénuphar
- 🌿 Potamot
- 🌿 Quenouille
- 🌿 Éléocharide
- 🌿 Sagittaire
- 🌿 Rubanier
- 🌿 Renouée
- 🌿 Scirpe
- Herbier continu

Avertissement:  
 L'OBVNEBSL ne peut être tenu responsable d'une mauvaise utilisation des données de cette carte par un tiers.

Source:  
 BDTQ, OBVNEBSL, cartes écoforestières (MRNF)

Carte réalisée le 20 octobre 2011

Organisme des bassins versants  
**DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT**  
**OBVNEBSL**  
 Anciennement Conseil de bassin de la rivière Rimouski  
 23, rue de l'Évêché Ouest, bureau 200  
 Rimouski Qc G5L 4H4

1:5 000  
 0 0,05 0,1 0,2 0,3 0,4 Km  
 Projection : NAD 83 MTM 6

## 1.4 Conclusion pour le lac de Saint-Damase

La plupart des variables estimées telles que la **superficie**, la **profondeur maximale**, la **valeur de développement de la rive**, la **densité des résidences**, la **caractérisation du substrat**, le **nombre d’herbiers** et **l’utilisation du sol à la fois dans le bassin versant et la bande riveraine** montrent que le lac de Saint-Damase est **vulnérable** à l’eutrophisation. La bande riveraine est tout de même de **très bonne qualité** parce qu’elle est en grande partie boisée. Les pressions d’origine anthropique dans le bassin versant et dans la bande riveraine pourraient avoir des impacts négatifs sur la qualité de l’eau du lac.

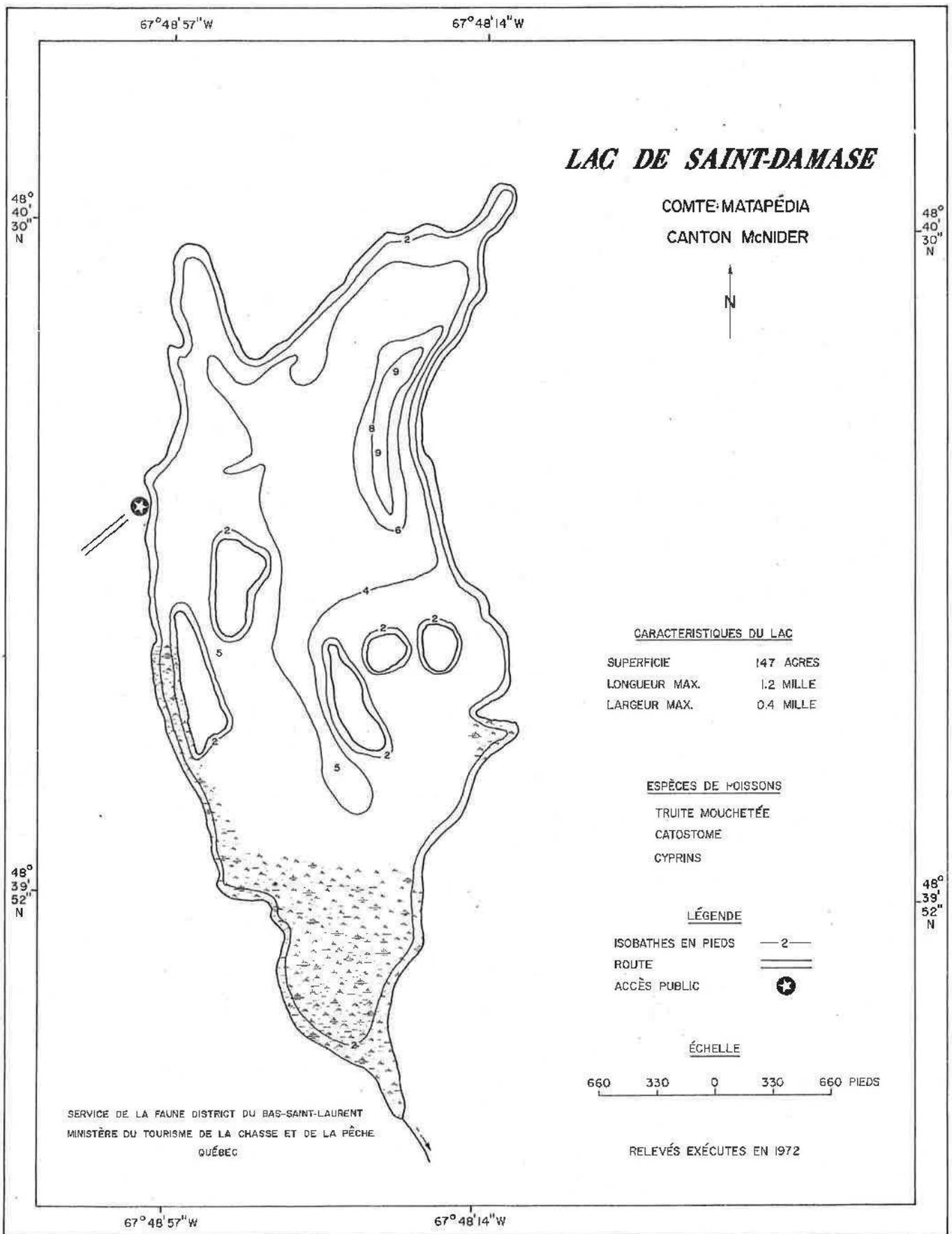


Figure 10. Carte bathymétrique du lac de Saint-Damase (MRNF Bas-Saint-Laurent)